

KY/SA

SECRET N° 396 /PR/CTDN.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DEFENSE NATIONALE

Portant nominations au Tribunal  
Militaire d'Exception.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE.

- VU La Proclamation du 22 Décembre 1965.  
VU le Décret N° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement.  
VU L'Ordonnance N° 46/PR du 6 Septembre 1966, instituant un Tribunal Militaire d'Exception.  
VU le Décret N° 388/PR du 11 Octobre 1966, portant désignation des membres du Tribunal Militaire d'Exception.  
VU le Décret N° 331/PR du 26 Septembre 1967, portant nominations au Tribunal Militaire d'Exception.

Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T E :

Article 1<sup>er</sup>:-Sont et demeurent abrogées les dispositions du décret N° 331/PR en date du 26 Septembre 1967.

Article 2<sup>o</sup>:-Monsieur l'Intendant Militaire CHASME Louis, les Capitaines KEREKOU Mathieu et KOFFI Pierre sont nommés assesseurs titulaires au Tribunal Militaire d'Exception en remplacement du Chef de Bataillon VODOUNOU Oké Marcellin, des Capitaines RODRIGUEZ Richard et ZOUMAROU Wallis Ibrahim.

Article 3<sup>o</sup>:-Le Présent décret sera publié suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 8 Novembre 1967

AMPLIATIONS : par le Président de la République,

- PR.....( 6 ex)
- MJL et Services.....(15 ex)
- C.S.....( 6 ex)
- S.G.G.....( 4 ex)
- Ministères.....(10 ex)
- Intéressés.....( 6 ex)
- C.R.N.....( 2 ex)
- EMG-FAD.....( 4 ex)
- Cab.Mil.....( 2 ex)
- I.A.A.....( 1 ex)
- Gde.Chanc.....( 1 ex)
- J.O.R.D.....( 1 ex)
- DGAJL .....( 2 ex)

  
GENERAL CHRISTOPHE SOGLO.-